

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **38 (1900)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197988>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

liant, selon lui, l'instinct de la conservation avec le respect dû à la discipline.

Se dépouillant de son bonnet à poil, de sa capote, de son sabre et de sa giberne, afin d'attester sa venue, il plaça le tout avec art sur une chaise, et, au-dessus de ce catafalque improvisé, écrivit en toutes lettres avec du charbon :

Le sapeur a été mangé.

Quelques mots sur les Boers.

Leur établissement au Cap. — Boers d'origine française. — Réfugiés de l'Edit de Nantes. — Un gros héritage abandonné.

On sait que le mot *boer*, en hollandais, veut dire paysan ou fermier. Les premiers établissements hollandais dans l'Afrique méridionale remontent au commencement du XVII^e siècle, c'est-à-dire à l'époque où la Hollande était la première nation maritime du monde.

Quand la Hollande eut perdu la plus grande partie de sa puissance, elle n'entretint plus de relations suivies avec les Boers d'Afrique, et ceux-ci durent s'accoutumer à regarder comme leur patrie définitive cette terre lointaine.

Les Boers ne sont cependant pas tous d'origine hollandaise, car, en 1687, c'est-à-dire deux ans après la révocation de l'Edit de Nantes, les Châmbres de Delft et d'Amsterdam firent savoir au gouverneur hollandais au Cap, qu'un grand nombre de réfugiés français désiraient s'établir au Cap de Bonne-Espérance. « Parmi eux, disait cette missive, se trouvent des vigneron qui seront d'une grande utilité pour la colonie. Ces gens se contentent de peu seront heureux de travailler sous l'égide d'un gouvernement libéral, qui leur accordera protection et liberté de conscience. » Comme ils sont dans le plus complet dénuement, il sera de votre devoir de leur procurer, à leur arrivée, tout ce dont ils auront besoin pour leur entretien : des vêtements, des semences et des instruments d'agriculture. Vous agrérez avec eux comme nous vous avons ordonné d'agir à l'égard des hommes libres de notre peuple. »

Peu de temps après, 200 réfugiés français étaient installés à Steltembosch. Parmi eux, citons quelques noms : Philippe Fouché, Jean Leroux, Jaques de Savoie et sa femme, de Tournai, Pierre Malan, Louis de Bérant, Pierre et Jacob de Villiers, de Roubaix, Claude Marais et surtout Pierre Joubert, natif de la Motte-d'Aigues en Provence, et ancêtre de Joubert, général des Boers, dans la guerre de 1851.

Les réfugiés français et les colons hollandais ne tardèrent pas à être unis de cœur, d'aspirations et surtout d'affection pour la nouvelle patrie. Ils s'étaient faits Africains pour toujours, témoin le fait que nous allons raconter :

Il y a une soixantaine d'années, le gouvernement du Cap reçut un avis important d'un notaire français. Il s'agissait d'un gros héritage vacant en France. Les seuls ayants-droit demeuraient au Cap. Un commissaire fut nommé, et partit à cheval pour la demeure de l'heureux héritier.

— Je vous apporte de bonnes nouvelles de la vieille France, cria-t-il de loin au robuste campagnard, qui travaillait dans sa vigne.

— De la France ! de la France ! répéta tout ému le vieillard, il y a si longtemps que nous n'avons entendu parler d'elle. Viens, notre femme, viens, on va nous parler de la France.

Et, abandonnant sa cafetière, sa quenouille et son chat, la petite mère vint souhaiter la bienvenue à M. le commissaire.

Celui-ci remit un large pli au vénérable patriarcal, qui ne se hâta cependant pas de l'ouvrir.

— Et d'abord, reprit le vieux, dites-moi si, là-bas, les guerres de religion ont cessé ? si les huguenots ne sont plus persécutés ? si l'on y peut vivre en paix, selon sa conscience ?

— Eh oui, répondit le commissaire, mais il ne s'agit pas de cela ; ouvrez le pli, vous êtes héritier, vous êtes riche à millions, duc et pair... Prenez le premier navire, rentrez en France, la fortune et les honneurs vous y attendent.

Le front du vieillard s'assombrit. — Rentrer en France, et, pour cela, quitter ce doux pays, quitter mes amis, quitter mes champs si bien labourés ? Eh bien ! non ; jamais je ne m'y résoudrai... Dieu nous a bénis dans notre nouvelle patrie, mes pa-

rents y sont ensevelis ; mes enfants y ont grandi et prospéré ; mes petits-enfants m'y ont appris la joie d'être grand-père... Non, jamais je ne pourrai ; n'est-ce pas, femme ?

— Mais l'héritage, reprit tout décontenancé le commissaire, les titres, les honneurs ?

— Que Dieu fasse selon sa volonté ! C'est ici que je suis né, c'est ici que j'aurai ma tombe.

— Et vos enfants ? risqua une dernière fois le tentateur.

— Mes enfants feront comme moi, répondit gravement le bonhomme, paysans africains ils resteront. Et serrant longuement la main ridée de la vieille, il regagna son humble jogis.

Les Boers se créèrent dans leur nouvelle patrie une existence indépendante et toute patriarcale, qui dura jusqu'en 1814, époque où ils passèrent sous la domination anglaise. Mais cette domination ne fut jamais acceptée de bonne grâce. Et pour s'y soustraire, ils résolurent, vers 1833, de transporter leurs pénates dans quelque partie éloignée du pays où ils pussent vivre indépendants, sans renoncer à leurs vieilles coutumes auxquelles ils tenaient plus qu'à la vie.

Mais pourchassés par les Anglais partout où ils essayaient de se fixer, la plus grande partie, ayant à sa tête Prétorius, se réfugia dans le nord au delà de la rivière Vaal, et y fonda la république Transvaalienne, dont la capitale est *Prétoria*.

Cependant 12,000 Boers environ étaient restés dans la vallée de la rivière Orange, où ils durent subir la domination anglaise. Mais la guerre des Cafres, en 1851, fit sentir aux Anglais la nécessité de conclure une entente cordiale avec toute la population blanche. Ils abandonnèrent en conséquence aux Boers le pays baigné par l'Orange et reconnurent la république de l'Orange comme un état indépendant.

Depuis cette époque, les deux républiques sœurs de Transvaal et d'Orange grandirent rapidement en force et en puissance.

Tous ceux qui sont allés chez les Boers disent qu'ils sont francs, honnêtes, religieux, hospitaliers, mais pleins de défiance pour les Anglais. Il n'y a point, chez eux, d'auberges ni d'hôtelleries. Les voyageurs trouvent un asile chez les habitants qui se font un devoir de les recevoir dans leurs demeures.

Nous trouvons dans un journal d'outre-Manche une bien curieuse — sinon très exacte — statistique relative à la manière de s'habiller, préconisée par les différents habitants du globe. — Il y a là des renseignements suggestifs qui ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs.

Ainsi, nous voyons que sur 4,450,000,000 d'hommes et de femmes composant la population actuelle de notre planète, 250,000,000, soit près du sixième des habitants, ne portent aucune espèce de vêtement. Ces heureux mortels, qui ne connaissent ni tailleurs ni couturières, se trouvent principalement dans les régions équatoriales et surtout dans les îles du Pacifique.

Sept cents millions, près de la moitié de la population totale du monde, se contentent du pagne, et cinq cents millions — le tiers environ — s'habillent des pieds à la tête, comme vous et moi.

Au point de vue de l'habitation, six cents millions vivent dans des huttes ou des cavernes, sept cents millions dans des maisons plus ou moins confortables, enfin cent cinquante millions, vivant en quelque sorte à l'état sauvage, n'ont d'autre abri que la voûte du ciel.

Gibelotte de lapin à la canotière. — Ayez soin de recueillir le sang du lapin en le tuant, et mélangez-y une cuillerée de vinaigre pour l'empêcher de cailler. Faites revenir dans un sautoir avec du beurre et de l'huile, par moitié, 125 grammes de lard poitrine blanchi et coupé en carrés, ainsi que 12 petits oignons. Egouttez aussitôt colorés et mettez le lapin découpé à revenir dans la même graisse. Sapeudrez d'une cuillerée de farine ; faites roussir celle-ci pendant quelques minutes et mouillez avec un tiers de vin blanc et deux tiers de bouillon. Quand l'ébullition est en marche, versez dans la casserole un petit verre de cognac, allumez et laissez flamber jusqu'au bout. Remettez alors le lard et les oignons ; ajoutez 125 grammes de champignons

crus, coupés en morceaux ; un bouquet garni et cuisez à bon feu pendant 35 minutes.

Cinq minutes avant de servir, mettez le foie coupé en quatre morceaux ; le sang délayé avec quelques cuillerées de sauce et laissez mijoter encore pendant quelques instants. Au dernier moment, ajoutez huit gouttes de Maggi et servez de suite. — (8 personnes.)

LOUIS TRONGET.

(Gourmet de Paris.)

Nettoyage des bouteilles. — Les bouteilles ayant contenu de l'huile sont généralement perdues pour tout autre usage quand on ne sait pas les dégraisser suffisamment. Le procédé est des plus simples. Verser dans la bouteille du marc de café encore chaud. Ce marc, en s'attachant aux parois intérieures du facon, entraîne, en l'absorbant, la matière grasse. Après l'avoir laissé en contact pendant quelques instants avec le verre, il suffit de rincier. Toutes les traces et tout goût d'huile auront disparu.

(Annales politiques et littéraires.)

Mot de la charade du 13 janvier : *Ballot*. — Ont répondu juste : Café de l'Europe, Genève ; Marc Berlie et Brasserie Böller, Nyon ; Poget, Aubonne ; Oder et L. Michel, Genève ; R. Jordan et A. Otth, Lausanne ; L. Schmidt, Semsales ; E. Thonney, Vuarrens ; Un abonné de Lugano ; H. Pache, Crisier ; Lavanchy, au Cerneux-Péquignot ; M. Amstein ; Golliez à Monthey. — La prime est échu à Mlle Louise Michel, 48, route de Carouge, Genève.

Nos remerciements à M. Ceresole, qui a bien voulu nous envoyer cette jolie réponse en vers :

Ballotté, ballottant, j'ai ruminé la charade,
Joyeux Conteur Vaudois, au son de ton grelot...
Le mot bot m'a souri, dévoilant l'embuscade,
Puis le bal s'est ouvert, éclairant ton ballot.

Blonay, le 14 janvier 1900.

Alfred CERESOLE.

Problème.

Lors d'une fête de gymnastique, le moniteur-chef voulant faire exécuter un exercice d'ensemble, remarque qu'en plaçant ses hommes sur 12 de front, il avait cinq hommes de plus en profondeur, qu'en les plaçant sur 15 de front. — Quel était le nombre des gymnastes ?

THÉÂTRE. — Enfin, nous avons rompu avec la tradition erronée, qui voulait que le public du dimanche n'appréciât que les drames à grand spectacle, à émotions poignantes, à fusillades et à assassinats. La bonne comédie, bien préférable à tous égards, a gagné son procès. Demain soir, **Nos bons villageois**, l'amusante pièce de Sardou. — Rideau à 8 heures.

On nous annonce, comme prochaine, une représentation d'une amusante comédie, **Le Vieux Marcheur**, de M. Lavedan, le nouvel académicien.

Mardi, deuxième représentation de **Les Tisserands**, de Hauptmann. Le grand succès de la première soirée a engagé *La Muse* à en donner une seconde. Prenez vos billets tandis qu'il y en a.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Porte-monnaie, derniers modèles. — Porte-feuilles maroquin et cuir anglais ; porte-cartes. — Albums pour photographies, cartes postales et timbres-poste. — Livres d'images pour enfants ; cartes-souvenir, cartes postales illustrées. — Buvards et livres d'images. — *Psautiers*. — *Almanach Hachette*. — *Causeries du « Conteur Vaudois »*, 1^{re} et 2^{me} séries. — *Au bon vieux temps des diligences*, par L. M. — *Boîtes de mathématiques d'Aarau*.

Le docteur DUCHESNE, de Paris, écrit : « Décidément, les *Pilules hémato-gènes* du docteur Vindevozel sont pour moi le médicament par excellence dans toutes les convalescences. Lors d'une épidémie d'influenza je me suis toujours parfaitement trouvé de les avoir employées ; les résultats escomptés ont toujours été rapides et m'ont donné complète satisfaction. »

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.